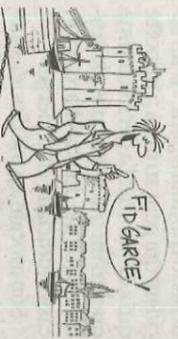


La Rochelle Agglo

Pompiers : Fountaine a reçu le dossier
J.-F. Fountaine a reçu le cahier des charges demandé au président du Sdis. « Notre proposition pour l'implantation de la caserne est considérée comme l'hypothèse prioritaire. Nous avons maintenu les éléments et nous allons travailler. »



LE PIÉTON

N'a pas manqué de constater, en voyant défiler des groupes de jeunes gens déguisés aux Minimes et sur le Vieux Port, que la saison des journées d'intégration battait son plein sur le campus. Hier, les étudiants de l'UT optèrent ainsi pour une course d'orientation en tenue bigarrée, avec photos à l'appui à chaque étape. Autre ambiance au Lycée hôtelier, mercredi soir, où un buffet à base de produits régionaux (farci poitevin, huîtres, caramiel au beurre salé...) était proposé aux nouveaux BTS. Chacun son style.



C'était le 16 février. Des agents territoriaux CGT manifestaient lors de la réunion du Conseil municipal. PHOTO ARCHIVES PASCAL COUILLAUD

Grève et manifestation au menu d'aujourd'hui

AGENTS TERRITORIAUX Trois syndicats des agents de la Ville, du Centre communal d'action sociale (CCAS) et de l'Agglo ont lancé un appel à la grève pour ce vendredi

MARIE-CLAUDE ARISTÉGUI

m.c.aristegui@sudouest.fr

Non-remplacement d'agents parants en retraite, conditions de travail, inquiétude sur la durée du temps de travail et des avantages particuliers. L'ambiance n'est pas au beau fixe dans les collectivités territoriales rochelaises.

Al'appel des syndicats Sud et CGT de la ville de La Rochelle, de la Commune de l'Agglomération et du Centre communal d'action sociale ainsi que de la CHDT (uniquement pour la Commune de l'Agglo), des agents territoriaux seront en grève aujourd'hui.

Le fonctionnement de certains services municipaux risque d'être perturbé notamment la restauration scolaire, l'arrêt de travail pouvant aller d'une heure à la journée. Selon Sud, il sera surtout suivi de 10 heures à midi : « Un mot sera déposé dans tous les cartables des enfants ce soir (NDLR : hier soir) ».

Ce matin, les grévistes vont manifester au Grand Pavois.

Négociation avec FO et CFDT

Ce matin aussi, le syndicat FO des territoriaux (Ville de La Rochelle, Centre communal d'action sociale et communauté d'agglomération) ainsi que la CHDT (Ville et CCAS) vont rencontrer Jean-François Fountaine pour une première réunion de négociation. Curieuse situation qui traduit un profond désaccord entre les syndicats.

Les syndicats ayant fait appel à la grève se flattent d'avoir rassemblé pour une réunion d'information

quelque 500 personnes salle de l'Arsenal en début de semaine. « Je n'avais jamais vu ça. Dans tous les services, les agents ressentent un mal-être, explique Sylvie Gelfé (Sud). On a perdu la qualité de vie au travail. Les agents n'ont plus leur mot à dire, ils sont corvéables à merci. Certes les fonctionnaires ne doivent pas bénéficier de plus de droit que les salariés du privé, mais pas moins non plus. La municipalité n'associe pas les agents aux décisions. Elle décide et informe ensuite. En instance paritaire, on nous interdit de parler. »

Le temps de travail
Après la réunion à l'Arsenal, une délégation syndicale est allée voir Jean-François Fountaine, président de l'agglomération, dans son bureau. Et une bonne partie des agents présents à la réunion s'est aussi retrouvée dans les couloirs de

la Cda, Jean-François Fountaine est allé à leur rencontre. « Avec les syndicats, nous devons nous revoir à la mi-octobre. En fait, cette réunion de négociation avec plusieurs sujets, dont le temps de travail, avait déjà été fixée », dit-il. Et ajoute : « Les agents n'ont fait part de leurs préoccupations. Nous avons en effet des contraintes budgétaires et on ne remplace plus tous les départs en retraite ».

En deçà de la « durée légale »

Concernant le temps de travail à la Communauté d'agglomération comme à la Ville, la Cour régionale des comptes souligne que les agents travaillent 1 529 heures actuellement alors que la durée légale est de 1 607 heures, soit 78 heures de décart. La Cour estime que c'est « très coûteux pour la Ville » (de l'ordre de 2,4 millions d'euros par an), mais en plus totalement « irrégulier ».

Pour la Cda, la Chambre régionale des comptes relève que le coût an-

des agents et que certains réclameraient sa démission. « Il n'en a pas été question avec les agents », indique Jean-François Fountaine.

L'attitude de SUD et de la CGT, heure Sylvie Chagnaud (secrétaire général FO, territoriaux Cda, Ville et CCAS) : « Nous n'avons pas voulu participer à la réunion à l'Arsenal car nous avons l'habitude de négocier avant d'agir. Pour l'instant, il n'y a rien de concret. Sud et la CGT disent « non » à tout. Je trouve navrant d'aller manifester au Grand Pavois. Ils jouent sur la peur. C'est irresponsable. Je pense que l'agressivité est contre-productive pour les salariés. »

À la CHDT
Même position côté CHDT (Ville et CCAS) avec Lydia Barraud : « Le rapport de la Chambre régionale des comptes est basé sur des jurisprudences. Le maire dit qu'il va négocier avec les partenaires sociaux. Il n'est pas possible de mobiliser les agents sur un contenu, puisque pour l'instant, il n'y en a pas. Nous n'avons pas envie de perdre des avantages acquis, mais quand la loi s'impose, il reste la négociation avec l'employeur pour compenser ce que l'on peut perdre. Nous passons pour des traîtres, mais le maire est le patron. Si on pousse le bouchon trop loin, il ne faut pas s'étonner de l'application de la loi. Jean-François Fountaine nous reçoit demain parce que nous sommes capables de lui dire ce qui ne nous convient pas. Nous sommes neutres, nous n'avons pas appelé à voter pour lui. Ni contre lui. »

quelque 500 personnes salle de l'Arsenal en début de semaine. « Je n'avais jamais vu ça. Dans tous les services, les agents ressentent un mal-être, explique Sylvie Gelfé (Sud). On a perdu la qualité de vie au travail. Les agents n'ont plus leur mot à dire, ils sont corvéables à merci. Certes les fonctionnaires ne doivent pas bénéficier de plus de droit que les salariés du privé, mais pas moins non plus. La municipalité n'associe pas les agents aux décisions. Elle décide et informe ensuite. En instance paritaire, on nous interdit de parler. »

AGENDA

AUJOURD'HUI

Animation. Soirée cubaine organisée par le comité France Améri-que Latine et Cuba Si France à partir de 18 h à la salle de l'Arsenal. Renseignements au 05 46 01 49 44.

Littérature. Rencontre avec Jeanne Benamieur autour de son dernier roman « Orages intimes ». À 20 h à la librairie Les Saisons, 21 rue Saint-Nicolas. Renseignements au 05 46 34 05 58.

Rencontre. Avec Koumarane Valavane auteur et metteur en scène de théâtre indien autour de la liberté d'expression en Inde. À 18 h au centre Intermond. Renseignements au 05 46 51 79 16.

Au musée. « Colorants, entre nature et artifice », visite guidée sur ce thème pour redécouvrir le savoir-faire ancestraux. À 15 h au muséeum. Renseignements et inscriptions au 05 46 41 18 25.

« SUDOUEST »

Rédaction. 29, avenue Michel-Crépeau, 17000 La Rochelle.

Tél. 05 16 19 47 40.

E-mail : laroche@sudouest.fr.

Publicité. Tél. 05 16 19 47 80 ; fax : 05 16 19 49 89.